

MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE HAVRE-SAINT-PIERRE PRÉSENTÉ AU BAPE AU SUJET DU PROJET ROMAINE

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

La Société historique de Havre-Saint-Pierre est un organisme à but non lucratif, fondé en 1976, pour promouvoir et défendre les valeurs historiques, patrimoniales et culturelles de Havre-Saint-Pierre et sa région immédiate.

La Société historique est soutenue par un membership annuel de 85 à 100 personnes. L'assemblée générale annuelle a lieu à l'automne de chaque année. Ainsi, mardi, le 21 octobre 2008, l'assemblée générale a élu le conseil d'administration suivant :

Florent Boudreau, président

Jean-Jules Cormier, vice-président

René Prévereau, secrétaire

Madeleine Mac Nab, trésorière

et quatre directrices : Albertine Turbis, Martha Dupuis-Girard, Simone Misson et Francine Boudreau.

INTÉRÊT DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE POUR LE PROJET ROMAINE

La Société historique, en tant qu'organisme du milieu, s'intéresse à ce qui se passe dans la société dans laquelle ses membres appartiennent. Comme membres d'un organisme voué à la promotion et la défense de l'histoire locale et du patrimoine, nous nous sentons concernés et interpellés par les gestes et actions posés dans l'environnement qui ont et auront des conséquences sur le milieu de vie et la qualité de vie des gens qui y vivent.

Autant l'histoire et l'évolution de Havre-Saint-Pierre ont été marquées par les décisions et les actions qui ont été prises depuis sa fondation en 1857 et jusqu'à nos jours, autant les décisions et les actions qui se prennent aujourd'hui auront un impact majeur sur l'environnement et la qualité de vie future des habitants de la Minganie.

ACCEPTABILITÉ DU PROJET ROMAINE

Il est normal qu'une société évolue, progresse, se développe. Mais le développement, par l'action de l'homme sur l'environnement, n'a pas que des effets positifs. Ne dit-on pas que le développement a un prix. Et c'est ce prix, pour nous, mais surtout pour les générations futures qu'il faudrait pouvoir évaluer. Un projet de l'envergure du projet de développement hydroélectrique sur la rivière Romaine aura un impact majeur sur l'environnement physique, mais également sur l'environnement humain, sur la vie des gens du milieu.

Il est normal que le Québec se développe et que ce développement passe par l'exploitation des richesses naturelles. Ainsi, au milieu du 19^e siècle, la pêche fut la première activité économique des habitants de Pointe-aux-Esquimaux, devenue Havre-

Saint-Pierre; au milieu du 20^e siècle, l'exploitation minière fit en sorte que les pêcheurs sont devenus mineurs et aujourd'hui encore, la Compagnie QIT, Fer et Titane demeure l'employeur majeur du milieu; et finalement, en ce début du 21^e siècle, le harnachement de la rivière Romaine pour en faire le développement hydroélectrique ajoute au développement économique une autre ressource naturelle du milieu.

Autant le pétrole, autre forme d'énergie, contribue à la fortune de l'ouest canadien et plus récemment de Terre-Neuve, autant l'hydroélectricité, une énergie plus propre, dit-on, peut contribuer à la richesse du Québec. Mais la question demeure toujours : À quel prix? Est-ce que les besoins en électricité, actuels et futurs, justifient l'ampleur du projet Romaine? Est-ce que le prix à payer, pas seulement le coût monétaire, mais également le prix sur l'environnement, sur la flore, la faune et les humains, à court et à long terme, un prix dont l'évaluation n'est pas évidente, ce prix peut-il être compensé par les retombées, avantages et bénéfiques qui découleront pour le Québec et la population du territoire?

Alors, le projet Romaine est-il acceptable? Nous pensons, à la lumière des connaissances que nous en avons, que le projet est acceptable, mais pas sans condition, donc avec certaines réserves.

LES IMPACTS DU PROJET ROMAINE

Il est difficile pour nous d'affirmer que l'option proposée par Hydro-Québec constitue la solution qui présente le plus ou le moins d'impacts négatifs sur le milieu. La Société d'État a ses experts qui ont effectué des études techniques sur le sujet; de leur côté, les organismes de défense et de sauvegarde de l'environnement questionnent plusieurs aspects de ces études.

Il est connu que l'hydroélectricité est réputée moins dommageable sur l'environnement que les centrales au charbon, au pétrole ou au gaz naturel et les centrales nucléaires. Mais il est connu aussi que les énergies solaires et éoliennes sont plus propres, plus écologiques, moins dommageables pour l'environnement. L'hydroélectricité apparaît un peu comme un choix mitoyen. Mais ne faudrait-il pas s'orienter vers des solutions plus compatibles aux valeurs écologiques et ainsi plus prometteuses d'avenir?

SUGGESTIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Ce projet de développement hydroélectrique sur la rivière Romaine va coûter des milliards de dollars à Hydro-Québec, et ainsi, au Gouvernement du Québec et par ricochet à la population du Québec. Si la Société d'État et l'État lui-même tiennent autant à la réalisation de ce projet, c'est, sans-doute, que sa rentabilité s'annonce prometteuse et que les retombées financières seront importantes. Donc, malgré les conséquences négatives qui y sont rattachées, malgré le prix élevé à payer pour l'environnement, malgré la disponibilité d'autres formes d'énergie moins dommageable, tout converge vers la réalisation de ce projet gigantesque.

Reste alors à discuter l'utilisation des retombées financières sur le milieu. Il serait dommage que les élites du milieu (MRC, municipalités, communautés innues) soient aveuglées par les seules retombées financières et n'aient aucune exigence à l'égard de la protection de l'environnement et des conséquences sur l'avenir des populations locales.

La Société historique, pour sa part, trouve d'importance primordiale que les retombées financières du projet soient ressenties sur le secteur le plus pauvre et le plus négligé du milieu, soit le socioculturel. De même, la présence future plus affirmée d'Hydro-Québec, devrait contribuer davantage au soutien des organismes et activités du domaine socioculturel. Ainsi, une contribution financière soutenue devrait permettre le développement d'infrastructures et la réalisation d'activités et de projets, dont voici quelques exemples :

- musée local avec personnel formé à l'animation;
- véritable maison de la culture avec centre de documentation (bibliothèque, vidéothèque, etc.) et disponibilité de locaux d'animation et de réunion pour les organismes socioculturels du milieu;
- salle de spectacle multifonctionnelle bien équipée sur le plan technique (son, éclairage, mécanisme de scène, sièges confortables) avec cinéma intégré ou à part;
- construction d'une piscine accessible à toute la population régionale, jeune et âgée.

Les budgets consacrés au socioculturel devraient prévoir non seulement le coût de construction des infrastructures mais également et surtout les coûts futurs de leur entretien et leur fonctionnement et l'engagement des personnels requis pour en assurer l'animation.

Un autre secteur qui mériterait plus d'attention en vue d'améliorations est celui de l'environnement physique et paysager de Havre-Saint-Pierre : ajout d'espaces verts, parcs, plantation d'arbres, îlots fleuris, même jardins communautaires.

La Municipalité, en collaboration avec les partenaires économiques du milieu, dont Hydro-Québec, devrait se donner un plan à moyen et long terme visant la disparition des poteaux électriques et l'enfouissement des nombreux fils dans le sol. Havre-Saint-Pierre est enlaidie par l'imposante présence des fils installés par les compagnies d'électricité, de téléphone, de cablodistribution, de fibres optiques, etc. Une solution existe, l'enfouissement de ses fils. Pourquoi ne pas se donner une telle orientation et se donner un tel objectif pour l'amélioration de notre environnement paysager.

Florent Boudreau, président
Société historique de Havre-Saint-Pierre